



Le 1^{er} octobre 2020

Communiqué de presse

aivancity certifiée QUALIOPi

aivancity a obtenu la certification QUALIOPi, la marque de certification qualité des prestataires de formation, sur l'ensemble de son offre de formation professionnelle en présentiel et en ligne, sur les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et sur les formations par apprentissage.

Etablie sur la base du nouveau Référentiel National Qualité (RNQ) défini en juin 2019, la marque «Qualiopi» atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et à permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Cette certification ouvre les possibilités de financements publics ou mutualisés des formations réalisées par aivancity au profit de ses clients, entreprises ou organismes publics.

« Je suis heureux que l'ensemble de nos formations, hybrides et innovantes, soit certifiées QUALIOPi, et fier que notre ingénierie pédagogique soit ainsi reconnue dès le lancement de l'école. » déclare Tawhid Chtioui, Président-fondateur

Pour rappel, le décret d'application du 6 juin 2019 détaille le contenu du Référentiel National Qualité (RNQ), nommé Qualiopi. Ce décret sert de base de travail aux acteurs de la formation professionnelle pour constituer leur démarche qualité, grâce à laquelle ils visent la certification Qualiopi requise au 1er janvier 2021 pour bénéficier des fonds de la formation professionnelle.

La certification Qualiopi, précédemment nommées RNQ, mentionne pour chaque indicateur du référentiel :

- le niveau attendu du prestataire pour valider l'indicateur,
- des éléments de preuve,
- d'éventuelles précisions, notamment en fonction des catégories d'actions

Ainsi les actions associées au référentiel peuvent être : la formation (OF), le bilan de compétence, la validation des acquis de l'expérience (VAE), apprentissage (CFA / UFA).

Le référentiel prévoit une forme de dérogation pour les organismes qui débuteraient leur activité : création d'entreprise, nouvelle activité, cela ne désengage pas l'organisme de créer les systèmes permettant de répondre au(x) critère(s) a posteriori mais l'indicateur et les outils de mesure doivent exister :

- Critère 1: Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- Critère 2: L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations
- Critère 3: L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- Critère 4: L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- Critère 5: La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- Critère 6: L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- Critère 7: Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

L'audit mené sur les formations aivancity fait apparaître une conformité sur **l'ensemble des 7 critères et des 32 indicateurs du référentiel.**

A propos d'aivancity School for Technology, Business & Society

Nouvel établissement privé d'enseignement supérieur, fondé par Tawhid Chtioui, aivancity School for Technology, Business & Society Paris-Cachan, est une école hybride construite autour du triptyque Intelligence Artificielle, Business et Ethique. Elle se donne pour mission de préparer les jeunes et les cadres à répondre aux nombreux défis de l'économie et de la société relatifs à l'exploitation du potentiel de la data et de l'Intelligence artificielle.

L'école a donc pour objectif de préparer des futurs « IAgénieurs® », capables non seulement de développer les programmes informatiques permettant d'accélérer la performance des entreprises et d'assurer la transition vers une industrie 4.0, mais aussi d'œuvrer au progrès de l'humanité, dans tous les domaines, tout en veillant à faire évoluer les règles éthiques en fonction des évolutions techniques et sociétales.

*Les termes Algineer et IAgénieur sont des marques déposées par aivancity auprès de l'INPI.

Contact presse :

Lucile Robinet - 06 49 15 35 49 - robinet@aivancity.ai